

Mme Anne-Marie BRIAND-LE STER  
Service Pédagogie 2<sup>nd</sup> Degré  
Direction de l'Enseignement Catholique  
du Finistère

Secrétariat 02 98 64 16 04 (ou Standard 02 98 64 16 00)  
Fax : 02 98 64 16 21  
[ddec29.2d-peda@ecbretagne.org](mailto:ddec29.2d-peda@ecbretagne.org)  
Nos réf. : AMBLS.MT/17355



Quimper,  
le 13 novembre 2013.

Mme Joëlle BERNARD-KERSUAL

Professeur Animatrice Diocésaine et Documentaliste  
au Lycée Ste-Thérèse / QUIMPER

**COMPTE-RENDU DE L'ENTREVUE EN  
DOCUMENTATION AVEC Mrs QUEF  
ET SAGNIER, IA-IPR en EVS,  
LE JEUDI 30 MAI 2013 A RENNES**

A l'attention de Mesdames et Messieurs :

✉ les Professeurs-Documentalistes

des Collèges et des Lycées  
de l'Enseignement Catholique du Finistère

En présence de :

*Excusée : Odile Joubert – PAD 56*

Michelle Betton – PAD 35

Laurence Lozach – PAD 22

Roselyne Robin – PAD 22, chef d'établissement et membre de la commission ARPE (Animation Recherche Pédagogique et Educative)

Joëlle Bernard – documentaliste 29

Véronique Le Tourneur – Assistance PMB CAEC Bretagne

Depuis 2 ans, certaines Académies implantent des 3C dans les établissements au cas par cas, par la pratique. Le choix de l'Académie de Rennes a été de l'introduire par une série de conférences. Elles ont reçu un accueil très virulent ; pour lui, cette série de conférences a été « globalement bien accueillie », si ce n'est la réaction d'une minorité.

À ce jour, 14 établissements du public de l'Académie sont entrés dans cette démarche. Les Chefs d'établissements sont demandeurs ; le 3C est perçu comme un outil de pilotage de l'établissement : un levier de changement.

**La mise en place du 3C est celle d'un état d'esprit à faire vivre.** Il est le fruit d'un travail collaboratif entre la vie scolaire et la documentation.

La mise en place du 3C prend appui sur des compétences spécifiques liées à la taille et à l'implantation du CDI et à un contexte propre à chaque établissement. C'est un changement dans l'approche de la formation au CDI et la collaboration. L'enjeu, c'est d'ouvrir les problématiques et de travailler à plusieurs.

Le 3C permet une plus-value sur 2 registres :

- Tous les champs qui touchent à la Vie Scolaire
- L'entrée des élèves dans l'autonomie, par de réelles situations (ex : gestion de la pause du midi, tâches systématiques comme le prêt, le tutorat en lycée). À relier aux compétences 6 et 7 du Socle Commun (valorisant pour l'élève « délégué-CDI »).

Le 3C permet une valorisation du métier de professeur-documentaliste. **C'est un changement de posture du professeur-documentaliste, qui doit développer des compétences d'ingénierie système.**

Dans le 3C, 60 % de son activité est consacrée à développer les partenariats et l'activité pédagogique. Pour le reste du temps, c'est un animateur, un pilote de projet, sous couvert du Chef d'Établissement.

Pour le professeur-documentaliste, il s'agit d'accompagner une équipe, de conduire un projet. Il faut sortir de « l'événementiel », du ponctuel (ex : semaine de la presse...), pour « penser système ».

Le professeur-documentaliste doit veiller à la transversalité de la formation à l'info-doc, et permettre l'acculturation des enseignants, (voire des personnels). Il faut réfléchir à une taxonomie documentaire.

Le « 3C » ou « CDI » ; la dénomination employée n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est ce que l'on y fait. Il faut une continuité (Continuum) des apprentissages entre les cycles.

**Le 3C c'est la Politique documentaire et la Politique Éducative de nos Établissements. Le 3C c'est une pédagogie active et responsabilisante.** Le 3C peut fonctionner dans des lieux éclatés et c'est plusieurs entités interactives : foyer, salles de travail, CDI « classique ».

**On n'entre pas dans le 3C par la contrainte (il n'y a pas d'obligation à mettre en place un 3C), mais par la volonté des acteurs et en fonction de l'environnement de chaque établissement. Le 3C n'est pas le projet du professeur-documentaliste, mais d'une équipe éducative.**

**C'est une recommandation. C'est une orientation, il n'y a pas d'urgence !**

Quelques exemples d'établissements dans la démarche 3C : Collège Le Bocage de Dinard, Collège Jean Rostand Muzillac, Collège de Lanester, Lycée technologique de Lannion, Collège de Janzé (Ille et Vilaine)

• Actuellement 171 établissements sont entrés dans le 3C, au niveau national. Pour les établissements publics, en projet de construction (Ex : Lycée Coëtlogon à Rennes), le 3C sera à mettre en oeuvre d'office.

*Compte-rendu rédigé par Joëlle BERNARD-KERSUAL  
Professeure Animatrice Diocésaine en Documentation*